

FORMATION A L'ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE

Programme

Objectifs : Identifier et hiérarchiser les risques professionnels. Formaliser, exploiter et mettre à jour le Document Unique. Élaborer un plan d'action. Définir et mettre en œuvre une démarche de management de la prévention.

Pré-requis: Maîtrise de la langue française
Tout salarié qui doit s'impliquer dans la réalisation ou dans la mise à jour du document unique.

Profil du (des) intervenants : formateur à l'évaluation des risques (EVRP)

Responsable pédagogique :
Agnès FLAMME

Effectif : 5 personnes maximum

Moyens pédagogiques : Une salle de formation de 2m² de surface minimum par stagiaire (sauf exigence réglementaire différente)

Matériel et équipements :
vidéoprojecteur, paperboard, 1 porte informatique, 1 connexion internet, support excel

Dates des formations : Consultez notre site internet www.dfg30.fr

Durée : 15 heures

Lieu : INTRA dans les locaux de votre entreprise et votre matériel.

Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis : réalisation des pages du DU

Sanction de la formation : Attestation de présence et attestation individuelle de formation et remise du DU en support papier et fichier excel

PREPARATION DE LA DEMARCHE (2h00)

- Engagement et volonté de la direction
- Construire l'organisation adaptée à l'entreprise
- Les acteurs et les moyens
- Associer les salariés

PREPARATION A L'EVALUATION DES RISQUES (3h00)

- Correction exercices inter session
- Connaître son entreprise et ses situations de travail
 - o Méthodologie et outils
 - o Découpage de l'entreprise en Unité de Travail
 - o Choix du document d'identification des risques

IDENTIFICATION DES RISQUES (3h00)

- Correction exercices inter session
- Identifier les sources de danger au travail
- Déterminer les risques et l'exposition des personnes

EVALUATION DES RISQUES (2h00)

- Correction exercices inter session
- Elaborer la grille de cotation ou de criticité
- Hiérarchiser l'ensemble des risques identifiés pour chaque UT

MISE EN PLACE DU DOCUMENT UNIQUE (2h00)

- Correction exercices inter session
- Connaître le contenu minimal du document unique
- Formalisation et communication au personnel du DU
- Mise à jour du DU

PLAN D'ACTION (2h00)

- Correction exercices inter session
- Définir et planifier des actions de prévention
 - o Les différentes actions à mettre en place
 - o Formalisation et communication
 - o Intégrer son évaluation des risques dans son plan d'action de la démarche de prévention

CONCEPTION DU DOCUMENT UNIQUE (1h00)

Mise à jour du document unique

Conclusion de la formation